



DELEGATION AU
DEVELOPPEMENT
Urbanisme Réglementaire

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2001

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 24 SEPTEMBRE 2001

DENOMINATION DES ESPACES PUBLICS

Etaient présents :

Mme HILLIER, Présidente de la commission
Mme MANDIN, M. GUILLET, M. GALLOCHER, élus
Mme JOUSSEAUME, M. CORBINEAU,
M. BON (archives municipales)
M. BLAID (signalisation)
M. L'HERMITE, Mme VRIGNAUD (service Urbanisme)

Etaient excusés et absents :

M. REGNAULT, Mme BLAYOT, M. HENRY, M. REMAUD
M. ROBERT, M. CHEVOLLEAU
M. BRUNETIERE, M. BULTEAU, M. CALOYANNI

Pour information : Roche Claire

R E S U M E D E S P R O P O S I T I O N S

LOTISSEMENT DE "LA BRETÈCHE"

Pour cette opération située en zone bocagère au nord-est de la ville, on a retenu des noms de personnes qui ont porté un intérêt à la nature ::

- Rue Arthur YOUNG
- Impasse René DUMONT
- Impasse Marie de FRANCE
- Impasse Christine de PISAN
- Impasse Marie THIRÉ

La portion de voie, à partir de la rue Robert Bothereau, qui conduit au lotissement :

- Rue de la BRETÈCHE.

Le chemin rural, en bordure de cette zone d'habitation :

- Chemin du MOULIN de GROLLEAU.

LOTISSEMENT, RUE PHILIPPE LEBON :

- Impasse Emile GIRARDEAU.

LOTISSEMENT "LE CHAMP DU MOULIN" (EXTENSION) :

- Rue Alexandre YERSIN
- Passage Robert KOCH.

LOTISSEMENT "LES VERGERS DU BOURG"

- Rue Marcel PENCHAUD
- Impasse Jacques MANSION
- Impasse Fernand GUILLET
- Impasse Auguste VIVIEN (dit Bastien)

ZAC DU COTEAU : "LES HAUTS DE LA RIAILLÉE"

- Prolongement de la rue MESSIAEN
- Prolongement de la rue Dominique LE VERT
- Rue Georges MANDEL
- Impasse ISABEY
- Rue OFFENBACH.

LOTISSEMENT CHABOT :

Impasse à proximité du lotissement des Epinettes (thème retenu dans ce quartier : noms de parfumeurs et couturiers)

- Impasse Christian DIOR.

LOTISSEMENT "LE GUYON" :

Ce lotissement se situe à proximité de la ZAC du Val d'Amboise, à Saint-André d'Ornay :

- Prolongement de la rue Alexandre RIBOT
- Prolongement de la rue Joseph LEGENTILHOMME
- Impasse Alexandre VERGEREAU.

ZAC DE LA BROSSARDIÈRE :

Afin d'assurer une logique pour l'accès dans cette ZAC, il est proposé de prolonger le boulevard du Préfet Merlet jusqu'au boulevard Branly. Seulement quelques habitations seront concernées par le changement d'adresse dans cette portion de voie (initialement dénommée "chemin de la Brossardière") :

- Prolongement du boulevard du Préfet MERLET.

ROND-POINT "BD RIVOLI - Bd D'EYLAU - RUE GASTON RAMON - RUE MARENGO"

- Rond-Point WALDECK-ROUSSEAU.

ECOLE BAUMANN :

L'école de la rue Emile Baumann (au Bourg-sous-la-Roche) a fait part de son désir de se redénommer *Ecole René CASSIN*.

Or, une voie porte déjà ce nom dans le quartier de la Courtaisière. Il n'est donc pas souhaitable de créer une confusion future. Nous adresserons donc un courrier dans ce sens à l'Ecole Baumann, avec la liste des propositions de noms en attente.

LES HALLES :

L'emprise actuelle des Halles ne correspond plus à la *place du Marché* initiale. Notre attention a été attirée par le service du stationnement sur les deux portions de voies qui portent le nom de *Place du Marché*. Il serait souhaitable de revoir ces dénominations, mais compte tenu des commerces qui bordent ces voies, un enquête préalable auprès des riverains doit être envisagée avant d'envisager tout changement d'adresse.

A prévoir dans le cadre des réunions de quartier.

.../...

REMARQUE :

Au cours du conseil municipal du 6/10/2000 :

- *la salle de réception des Halles a été dénommée : "La salle des Halles"*
- *le local de musique de Fuzz'Yon : "Fuzz'Yon les Halles"*
- *le parvis des Halles : "Le carreau des Halles".*

La Roche-sur-Yon, le 10 octobre 2001

Avis de la Commission
de Dénomination des Espaces Publics
du 24 septembre 2001

La Présidente



D. HILLIER

L'adjoint à l'Urbanisme
1^{er} Adjoint au Maire

P. REGNAULT